

Communications électroniques: données personnelles, protection de la vie privée

2000/0189(COD) - 06/09/2001 - Texte adopté du Parlement, vote partiel en 1ère lecture/lecture unique

Après avoir adopté par 259 voix pour, 210 contre et 6 abstentions, un amendement interdisant les envois de messages publicitaires et autres, sans autorisation préalable des destinataires, (ce qu'on appelle le système "opt-in"), le Parlement européen, par un vote final, a rejeté tout le paquet d'amendements relatifs au projet de directive par 129 voix pour, 204 contre et 155 abstentions. En conséquence, le projet de directive a été renvoyé à la commission au fond pour qu'elle discute à nouveau de cette question.